40	29/06/2020	BE 0478.065.191	43	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	20237.00076	C 1.1

COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination:	LIEDEKERKE WOLTERS WAELBROECK KIRKPATRICK

Forme juridique: Société coopérative à responsabilité limitée

Adresse: Bld de l'Empereur N°: 3 Boîte:

Code postal: 1000 Commune: Bruxelles

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise BE 0478.065.191

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

24-07-2002

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée

générale du

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

Exercice précédent du

24-06-2020

01-01-2019 au

31-12-2019

01-01-2018 au 31-12-2018

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 6.1, C 6.2.1, C 6.2.2, C 6.2.3, C 6.2.4, C 6.2.5, C 6.3.1, C 6.3.4, C 6.3.5, C 6.4.2, C 6.5.2, C 6.7.2, C 6.8, C 6.11, C 6.14, C 6.17, C 6.18.2, C 6.20, C 9, C 11, C 12, C 13, C 14, C 15, C 16

Ce compte annuel ne concerne pas une société soumise aux dispositions du nouveau Code des sociétés et associations du 23 mars 2019.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

SIMONE NUDELHOLC

Avocat Rue Paul Hankar 22 1180 Uccle BELGIQUE

Associé

MAGDA VANDEBOTERMET

Avocat Alsembergsteenweg 1007 1652 Alsemberg BELGIQUE

Associé

DANIEL GARABEDIAN

Avocat
DE L'HEROISME 20
1090 Jette
BELGIQUE

Fin de mandat: 31-12-2019 Associé

ROEL FRANSIS

Hooiweg 3 9500 Geraardsbergen

BELGIQUE

Début de mandat: 01-01-2017 Fin de mandat: 30-04-2019

Associé

FRANCOIS TULKENS SRL

BE 0864.309.689 Avenue de Floride 75 1180 Uccle BELGIQUE

Début de mandat: 09-01-2020 Président du Conseil d'Administration

Représenté directement ou indirectement par:

TULKENS FRANCOIS

Avocat Avenue de Floride 75 1180 Uccle BELGIQUE

VINCENT BUSSCHAERT BV

BE 0477.831.995 Keizerslaan 3 1000 Bruxelles BELGIQUE

Administrateur délégué

Représenté directement ou indirectement par:

VINCENT BUSSCHAERT

Avocat Knapzak 11 3210 Linden BELGIQUE

CHRISTEL VAN DEN EYNDEN ADVOCAAT BV

BE 0870.931.425 Keizerlaan 3 1000 Bruxelles BELGIQUE

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

CHRISTEL VAN DEN EYNDEN

Avocat Meiklokjeslaan 9 3080 Tervuren BELGIQUE

A.E.C. NUYTS SRL

BE 0895.969.105 Boulevard de l'Empereur 3 1000 Bruxelles BELGIQUE

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

ARNAUD NUYTS

Avocat Avenue des Chasseurs 16A 1410 Waterloo BELGIQUE

DAMIEN VERHOEVEN AVOCAT SRL

BE 0650.614.830 Rue de la Pente 22 1160 Auderghem BELGIQUE

Début de mandat: 01-01-2019 Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

DAMIEN VERHOEVEN

Avocat Rue de la Pente 22 1160 Auderghem BELGIQUE

R.M.K. FRANSIS BV

BE 0727.714.091

Hooiweg 3

9500 Geraardsbergen

BELGIQUE

Début de mandat: 01-01-2020 Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

ROEL FRANSIS

Avocat Hooiweg 3

9500 Geraardsbergen

BELGIQUE

YVES DELACROIX AVOCAT SRL

BE 0476.447.568 Boulevard de l'Empereur 3 1000 Bruxelles BELGIQUE

Associé

Représenté directement ou indirectement par:

YVES DELACROIX

Avocat Chemin du Fond Coron 9 1380 Lasne BELGIQUE

DOMINILEX BV

BE 0827.619.935 Oranjerielaan 38B 9030 Mariakerke (Gent) BELGIQUE

Début de mandat: 01-08-2014

Associé

Représenté directement ou indirectement par:

DOMINIQUE DEVOS

Avocat Oranjerielaan 38B 9030 Mariakerke (Gent) BELGIQUE

SIMONART VALERIE SRL

BE 0457.080.034 Boulevard de l'Empereur 3 1000 Bruxelles BELGIQUE

Associé

Représenté directement ou indirectement par:

VALERIE SIMONART

Avocat Rue Franz Merjay 199 1050 Ixelles BELGIQUE

PAUL GEEREBAERT BV

BE 0477.829.819 Keizerslaan 3 1000 Bruxelles BELGIQUE

Associé

Représenté directement ou indirectement par:

PAUL GEEREBAERT

Avocat Lange Violettestraat 189 9000 Gent BELGIQUE

OLIVIER VANDEN BERGHE - ADVOCAAT BV

BE 0635.888.844 Keizerslaan 3 1000 Bruxelles BELGIQUE

Associé

Représenté directement ou indirectement par:

OLIVIER VANDEN BERGHE

Avocat Godshuizenlaan 164 1180 Uccle BELGIQUE

DE SCHOUTHEETE AIMERY AVOCAT SRL

BE 0464.241.109 Boulevard de l'Empereur 3 1000 Bruxelles BELGIQUE

Associé

Représenté directement ou indirectement par:

AIMERY de SCHOUTHEETE

Avocat Boulevard Saint-Michel 48 1040 Etterbeek BELGIQUE

ETIENNE KAIRIS SRL

BE 0825.426.448 Avenue Nestot Plissart 92 1150 Woluwe-Saint-Pierre BELGIQUE

Début de mandat: 01-01-2017 Associé

Représenté directement ou indirectement par:

KAIRIS ETIENNE

Avocat Avenue Nestot Plissart 92 1150 Woluwe-Saint-Pierre BELGIQUE

ALEXANDRE EMOND SRL

BE 0809.823.306 Boulevard de l'Empereur 3 1000 Bruxelles BELGIQUE

Début de mandat: 01-01-2016 Associé

Représenté directement ou indirectement par:

ALEXANDRE EMOND

Avocat Avenue du commandant Lothaire 59 1040 Etterbeek BELGIQUE

J.V. LINDEMANS BV

BE 0478.674.511 Keizerslaan 3 1000 Bruxelles BELGIQUE

Associé

Représenté directement ou indirectement par:

JAN VINCENT LINDEMANS

Avocat Pol de Montstraat 1 1741 Wambeek BELGIQUE

TOM VANDIJCK-ADVOCAAT BV

BE 0807.248.549 Keizerslaan 3 1000 Bruxelles BELGIQUE

Associé

Représenté directement ou indirectement par:

${f TOM}$ VAN DIJCK

Avocat Jan De Kersmaeckerstraat 23 1730 Asse BELGIQUE

DAMIEN P. CONEM ADVOCAAT BV

BE 0876.977.196 Van Swae 15 1090 Jette BELGIQUE

Début de mandat: 01-01-2016 Associé

Représenté directement ou indirectement par:

DAMIEN CONEM

Avocat Rue Van Swae 15 1090 Jette BELGIQUE

ADVOCATENKANTOOR FRANK JUDO BV

BE 0847.352.705 Keizerslaan 3 1000 Bruxelles BELGIQUE

Associé

Représenté directement ou indirectement par:

FRANK JUDO

Avocat Morenhoekstraat 36 2840 Rumst BELGIQUE

SOCIETE D'AVOCATS WEYNANTS-MEUNIER SRL

BE 0479.344.702 Avenue Emile de Béco 68 1050 Ixelles BELGIQUE

Début de mandat: 16-03-2018 Associé

Représenté directement ou indirectement par:

MEUNIER JACQUES

Avocat Avenue Emile de Béco 68 1050 Ixelles BELGIQUE

LAURENCE PINTE SRL

BE 0849.191.052 Boulevard de l'Empereur 3 1000 Bruxelles BELGIQUE

Fin de mandat: 30-09-2019 Associé

Représenté directement ou indirectement par:

LAURENCE PINTE

Avocat Avenue du Barbeau 20 1160 Auderghem BELGIQUE

JEAN-MICHEL DEGEE AVOCAT SRL

BE 0808.598.334 Boulevard de l'Empereur 3 1000 Bruxelles BELGIQUE

Fin de mandat: 31-12-2019 Associé

Représenté directement ou indirectement par:

JEAN-MICHEL DEGEE

Avocat Saint-Germain 123 1410 Waterloo BELGIQUE

N° BE 0478.065.191 C 2.1

PAUL VANDEPITTE BV

BE 0478.674.610 Keizerslaan 3 1000 Bruxelles BELGIQUE

Fin de mandat: 31-12-2019

Associé

Représenté directement ou indirectement par:

PAUL VANDEPITTE Avocat Joseph Stallaert Straat 16 1050 Ixelles BELGIQUE

PETER BOGAERT BURG. BV (B570)

BE 0870.626.369 Waversebaan 303 3001 Heverlee BELGIQUE

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par:

PETER BOGAERT (A1361)

Fazantenlaan 10 3050 Oud-Heverlee BELGIQUE

N°	BE 0478.065.191		C 2.2
----	-----------------	--	-------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

N°	BE 0478.065.191		C 3.1
----	-----------------	--	-------

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	4.480.277	4.127.314
Immobilisations incorporelles	6.2	21		
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	4.387.834	4.118.471
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	3.635.838	992.045
Mobilier et matériel roulant		24	715.808	1.085.790
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	36.188	2.040.636
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	92.443	8.843
Entreprises liées	6.15	280/1	84.482	882
Participations		280	84.482	882
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de				
participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	7.961	7.961
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	7.961	7.961
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>16.725.595</u>	<u>17.568.402</u>
Créances à plus d'un an		29	50.075	25.000
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	50.075	25.000
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	2.623.321	2.741.249
Stocks		30/36	2.623.321	2.741.249
Approvisionnements		30/31	2.479	2.479
En-cours de fabrication		32	2.620.842	2.738.770
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	12.825.375	12.773.361
Créances commerciales		40	12.216.121	12.645.753
Autres créances		41	609.254	127.608
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	867.837	1.614.511
Comptes de régularisation	6.6	490/1	358.987	414.281
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	21.205.872	21.695.716

N°	BE 0478.065.191		C 3.2
----	-----------------	--	-------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	606.455	601.764
Capital	6.7.1	10	62.469	70.278
Capital souscrit		100	62.469	70.278
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	77.470	77.470
Réserve légale		130	8.590	8.590
Réserves indisponibles		131	236	236
Pour actions propres		1310		
Autres		1311	236	236
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	68.644	68.644
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)		14	466.516	454.016
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	<u>1.029.500</u>	<u>377.500</u>
Provisions pour risques et charges		160/5	1.029.500	377.500
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	1.029.500	377.500
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	<u>19.569.917</u>	<u>20.716.452</u>
Dettes à plus d'un an	6.9	17	694.683	1.066.562
Dettes financières		170/4	694.683	1.066.562
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	694.683	1.066.562
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Accomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	45 202 277	47.407.444
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	15.202.377 371.878	17.167.114 368.473
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année Dettes financières		42 43	3.700.000	3.400.000
Etablissements de crédit		430/8	3.700.000	3.400.000
Autres emprunts		430/6	3.700.000	3.400.000
Dettes commerciales		439	2.641.868	4.175.859
Fournisseurs		440/4	2.641.868	4.175.859
Effets à payer		440/4	2.041.000	4.173.039
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	8.259.170	8.859.968
Impôts	0.9	450/3	8.900	8.704
Rémunérations et charges sociales		454/9	8.250.270	8.851.264
Autres dettes		47/48	229.461	362.814
Comptes de régularisation	6.9	492/3	3.672.857	2.482.776
TOTAL DU PASSIF	0.5	10/49	21.205.872	21.695.716
TOTAL DU FAGGII		10/49	21.203.072	21.033.710

N°	BE 0478.065.191		C 4
----	-----------------	--	-----

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations			70/76A	33.741.063	33.999.109
Chiffre d'affaires		6.10	70	33.104.967	33.148.162
En-cours de fabrication, produits finis et comman	ndes				
en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)		71	-117.928	392.777
Production immobilisée			72		
Autres produits d'exploitation		6.10	74	393.005	423.724
Produits d'exploitation non récurrents		6.12	76A	361.019	34.446
Coût des ventes et des prestations			60/66A	33.597.663	33.828.200
Approvisionnements et marchandises			60		
Achats			600/8		
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)		609		
Services et biens divers	. , . ,		61	28.232.188	28.847.095
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10	62	3.524.952	3.518.861
Amortissements et réductions de valeur sur frais					
d'établissement, sur immobilisations incorporelles					
corporelles			630	848.934	636.047
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes	S				
en cours d'exécution et sur créances commercial	les:				
dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10	631/4	176.471	41.831
Provisions pour risques et charges: dotations					
(utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10	635/8	652.000	377.500
Autres charges d'exploitation		6.10	640/8	161.290	406.425
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de	frais				
de restructuration	(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		6.12	66A	1.828	441
	(+)/(-)		9901	143.400	170.909
Produits financiers			75/76B	4.778	5.975
Produits financiers récurrents			75	4.778	5.975
Produits des immobilisations financières			750		
Produits des actifs circulants			751	14	15
Autres produits financiers		6.11	752/9	4.764	5.960
Produits financiers non récurrents		6.12	76B		
Charges financières			65/66B	39.954	54.242
Charges financières récurrentes		6.11	65	39.954	54.242
Charges des dettes			650	32.369	47.643
Réductions de valeur sur actifs circulants autre	es				
que stocks, commandes en cours et créances					
commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)		651		
Autres charges financières			652/9	7.585	6.599
Charges financières non récurrentes		6.12	66B		
	(+)/(-)		9903	108.224	122.642
Prélèvements sur les impôts différés			780		
Transfert aux impôts différés			680		
	(+)/(-)	6.13	67/77	95.724	110.142
Impôts			670/3	95.724	110.142
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	S		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)		9904	12.500	12.500
Prélèvements sur les réserves immunisées	. , . ,		789		
Transfert aux réserves immunisées			689		
	(+)/(-)		9905	12.500	12.500
(i	1.1.1		0000	:=:500	.2.300

N° BE 0478.065.191 C 5

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	466.516	454.016
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	12.500	12.500
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	454.016	441.516
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
sur le capital et les primes d'émission		791		
sur les réserves		792		
Affectations aux capitaux propres		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14	466.516	454.016
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		

N°	BE 0478.065.191		C 6.3.2
----	-----------------	--	---------

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192F	XXXXXXXXXX	3.000.304
Mutations de l'exercice	İ		
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	1.000.480	
Cessions et désaffectations	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre	+)/(-) 8182	2.054.738	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	6.055.522	
Plus-values au terme de l'exercice	8252F	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre (-	+)/(-) 8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322F	XXXXXXXXX	2.008.259
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	411.425	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre	+)/(-) 8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	2.419.684	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	23	<u>3.635.838</u>	

N°	BE 0478.065.191		C 6.3.3
----	-----------------	--	---------

	Cod	es	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	819	3P	XXXXXXXXXX	5.341.650
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée	816	3	67.527	
Cessions et désaffectations	817	3		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 818	3		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	819:	3	5.409.177	
Plus-values au terme de l'exercice	825	3P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice				
Actées	821:	3		
Acquises de tiers	822	3		
Annulées	823	3		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 824	3		
Plus-values au terme de l'exercice	825	3		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	832	3P	XXXXXXXXX	4.255.860
Mutations de l'exercice	1			
Actés	827	3	437.509	
Repris	828	3		
Acquis de tiers	829	3		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	830:	3		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 831	3		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	832	3	4.693.369	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCIC	E 24		<u>715.808</u>	

N°	BE 0478.065.191		C 6.3.6
----	-----------------	--	---------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	XXXXXXXXX	2.040.636
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	50.290	
Cessions et désaffectations	8176		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-	8186	-2.054.738	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	36.188	
Plus-values au terme de l'exercice	8256P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8216		
Acquises de tiers	8226		
Annulées	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-	8246		
Plus-values au terme de l'exercice	8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actés	8276		
Repris	8286		
Acquis de tiers	8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-	8316		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	27	<u>36.188</u>	

N°	BE 0478.065.191		C 6.4.1
----	-----------------	--	---------

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET	2 3000		
PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	xxxxxxxxx	882
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361	83.600	
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	84.482	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice (+)/(-	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	280	<u>84.482</u>	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change (+)/(-	8621		
Autres (+)/(-	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU			
TERME DE L'EXERCICE	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET			
PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice		•	
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393		
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	284		
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	<u>xxxxxxxxxx</u>	<u>7.961</u>
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change (+)/(-)	8623		
Autres (+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8	<u>7.961</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU			
TERME DE L'EXERCICE	8653		

N° BE 0478.065.191 C 6.5.1

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
DÈNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les		directemen		par les filiales	Comptos		Capitaux propres	Résultat net
entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Nature	Nombre	%	%	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	(+) c (en u	
LIEDEKERKE AFRICA S.A.S.U.					-			
Pas de forme juridique Avenue Batetela 70								
Gombe- Kinshasa CONGO (REP. DEM.)								
	-	100	100					
LIEDEKERKE GREAT LAKES LIMITED					-			
Pas de forme juridique								
Career Center Building 6th Floor KG541St Kigali RWANDA								
	-	100	100					

Ν°	BE 0478.065.191	C 6 6
1.,]	0 0.0

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Charges a reporter

Exercice		
358.987		

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice Capital souscrit au terme de l'exercice

Modifications au cours de l'exercice Parts sociales

Représentation du capital Catégories d'actions Parts sociales

Actions nominatives Actions dématérialisées

Capital non libéré

Capital non appelé Capital appelé, non versé Actionnaires redevables de libération

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	70.278
100P	^^^^^	10.210
100	62 469	

Codes	Montants	Nombre d'actions
	-7.809	-3
	62.469	24
8702 8703	xxxxxxxxx xxxxxxxxx	24

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101 8712	xxxxxxxxx	xxxxxxxxx
	101	101

Codes	Exercice
8721	
8722	
J	
8731	
1	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

	Codes	Exercice
ı		
	0764	
	8761	
	8762	
	8771	
	8781	

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

N°	BE 0478.065.191		C 6.9
----	-----------------	--	-------

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE		
LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	371.878
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	371.878
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	371.878
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	694.683
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	694.683
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	694.683
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges		

N° BE 0478.065.191 C 6.9

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes reçus sur commandes

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Rémunérations et charges sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Codes	Exercice
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts

Dettes fiscales échues

Dettes fiscales non échues

Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale

Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice	
9072		
9073		
450	8.900	
9076		
9077	8.250.270	

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Produit a reporter

Charges à imputer

Exercice	
2.974.438 698.419	

N°	BE 0478.065.191		C 6.10	
----	-----------------	--	--------	--

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Activité juridique		33.104.967	33.148.162
, ,			
Ventilation par marché géographique			
Chiffre d'affaires en Belgique		19.133.584	21.684.309
Chiffre d'affaires à l'étranger		13.971.383	11.463.853
· ·			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des			
pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	57	54
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	53,6	52,4
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	84.401	84.127
Frais de personnel	İ		
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	2.667.478	2.666.797
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	645.380	650.628
Primes patronales pour assurances extralégales	622	101.941	98.311
Autres frais de personnel	623	110.153	103.125
Pensions de retraite et de survie	624		
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	176.471	41.831
Reprises	9113		
Provisions pour risques et charges	İ		
Constitutions	9115	652.000	377.500
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation	İ		
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	161.290	141.425
Autres	641/8		265.000
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de			
l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	1,6	1
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	3.239	1.903
Frais pour l'entreprise	617	152.900	123.900

N°	BE 0478.065.191		C 6.12
----	-----------------	--	--------

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	<u>361.019</u>	34.446
Produits d'exploitation non récurrents	76A	361.019	34.446
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur			
immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation			
exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et			
corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	361.019	34.446
Produits financiers non récurrents	76B		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers			
exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	<u>1.828</u>	<u>441</u>
Charges d'exploitation non récurrentes	66A	1.828	441
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais			
d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels:			
dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et			
corporelles	6630	4 000	444
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	1.828	441
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	0000		
()	6690		
Charges financières non récurrentes	66B		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels -	0004		
dotations (utilisations) (+)/(-) Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6621 6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		
de restructuration (-)	0091		

N°	BE 0478.065.191	C 6.13
		1

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Codes	Exercice
9134	95.724
9135	100.004
9136	4.280
9137	
9138	
9139	
9140	

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

=/10.0.00	

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Autres latences actives

Codes	Exercice
9141	
9142	
]	
9144	

Latences passives

Ventilation des latences passives

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE **DE TIERS**

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A l'entreprise (déductibles)

Par l'entreprise

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	5.456.019	5.984.344
3143	0.400.013	0.004.044
9146	5.381.574	6.099.782
9147	1.162.881	1.130.259
9148		

N°	BE 0478.065.191		C 6.15	
----	-----------------	--	--------	--

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	280/1	84.482	882
Participations	280	84.482	882
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291		
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311		
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351		
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté			
de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées	0004		
pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers	0.40:		
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises	9363		
associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION	9403		
Immobilisations financières	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A pius dun an A un an au plus	9302		
Dettes	9312		
A plus d'un an	9362		
A pius dun an A un an au plus	9362		
7. dit dit du pido	5512	<u> </u>	

N°	BE 0478.065.191	C 6.15

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice	_

N° BE 0478.065.191 C	6.16
----------------------	------

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	11.520.182
	11.520.162
9504	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9505	8.142
95061 95062 95063	
95081 95082 95083	

Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés

N°	BE 0478.065.191		C 6.18.1
----	-----------------	--	----------

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés

Règles d'évaluation

- L'assemblée générale a élaboré les règles d'évaluation en conformité avec la loi du 17 juillet 1975 relative à la comptabilité des entreprises en les arrêtés d'application ainsi que l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001 portant exécution du code des sociétés.
- 2. Règles d'évaluation particulières
- A. Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont activés et totalement amortis l'année de leur acquisition.

B. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition ou à leur valeur conventionnelle d'apport. Les amortissements sont pratiqués sur base de la méthode linéaire aux taux fiscalement admis.

A savoir pour :

- -Installation & Aménagement : 25%
- -Aménagements : 20% ou 25%. Les travaux de rénovation sont amortis sur la période allant jusqu'à la fin du bail locatif de l'immeuble
- -Matériel de communication : 25%
- -Mobilier et matériel roulant : 20%
- -Matériel et programmes informatiques
- -Matériel pris en leasing :sur la durée du leasing
 S'il y a lieu, les immobilisations corporelles ayant subi une perte inopinée de valeur économique ou qui sont retirées de l'exploitation font l'objet d'une dotation exceptionnelle au compte d'amortissements.
- C. Stock et commandes en cours d'exécution

Est reprise en commandes en cours d'exécution la différence entre le montant des honoraires non demandés pour devoirs déjà accomplis et celui des provisions demandées pour ces devoirs et pour les devoirs non encore accomplis. Ces prestations sont valorisées à 85% du taux horaire

D. Créances

Les créances sont évaluées, par débiteur, au moment dûment justifié restant dû par chacun d'eux. Les pertes de valeur comptable des créances

- sont constatées sous forme de réductions de valeur dans les cas suivants : Baisse du cours officiel de la devise étrangère dans laquelle la créance est libellée
- Risque fondé de " non recouvrement " de créances en raison de la situation financière ébranlée du débiteur. Les créances résultant d'exportations, lorsque l'entreprise ne récupérera pas tout ou partie des montants en cause, font l'objet de réduction de valeur. -Faillite du débiteur.
- 3. Autres rubriques de l'actif et du passif

Toutes les autres rubriques de l'actif et du passif sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur nominale dûment justifiée.

Pour ce qui concerne les montants libellés en devises étrangères, les principes suivants sont appliqués :

- Evaluation au cours moyen du marché réglementé des devises en cause à la date de clôture du bilan ;
- Les différences de change négatives sont prises en résultats.
 Les différences de change positives sont traitées par le biais de comptes de régularisation.



LIEDEKERKE WOLTERS WAELBROECK KIRKPATRICK

Société civile à forme de société coopérative à responsabilité limitée

Rapport de gestion du conseil d'administration - Exercice 2019

Chers Associés.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur la gestion de notre société durant l'exercice écoulé.

Nous avons l'honneur de vous présenter les comptes annuels, et notamment le bilan après affectation des résultats, bien entendu sous réserve de leur approbation par l'assemblée générale. Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code des sociétés, aux statuts de notre société ainsi qu'aux règles d'évaluation.

1. BILAN APRES AFFECTATION DES RESULTATS

Le bilan de cet exercice vous est présenté ci-dessous sous une forme condensée par comparaison avec les chiffres de l'exercice précédent.

ACTIFS	2019	%	2018	%
Actifs immobilisés	4'480'277 €	21.13%	4.127'314 €	19.02%
Actifs circulants	16'725'595 €	78.87%	17'568'402 €	80.98%
TOTAL	21.205'872 €	100.00%	21'695'716 €	100.00%
PASSIF				
Capitaux propres	606'455 €	2.86%	601'764 €	2.77%
Provisions & dettes	20'599'417 €	97.14%	21'093'952 €	97.23%
TOTAL	21'205'872 €	100.00%	21'695'716 €	100.00%

Compte tenu de l'affectation des résultats qui vous est proposée, les capitaux propres de la société connaissent une augmentation de 4'691,36 € qui s'explique par l'affectation de 12'500 € de bénéfice reporté et par la réduction du capital souscrit de 7'808.64 € suite aux départs de Hakim Boularbah, Nicolas Angelet et Laurence Pinte.

2. COMPTE DE RESULTATS

Le résultat de l'exercice s'élève à 12.500,00€, les ventes et prestations s'élevant à 33'741'063 € pour 33'999'109 € en 2018.



3. MENTIONS COMPLEMENTAIRES

Au vu de l'article 96 du Code, nous attirons votre attention sur les points suivants :

Malgré les évènements liés à la crise de la Covid-19, la société n'est pas confrontée à des signes ou incertitudes significatifs spécifiques. L'analyse d'indicateurs clés de performance n'apparaît pas nécessaire à la compréhension des affaires. Ces indicateurs sont au jour de ce rapport stables par rapport aux années précédentes à la même période de l'année.

Il n'est pas survenu d'évènements importants pertinents depuis la date de clôture ni de circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société.

La société n'a pas d'activité spécifique en matière de recherche ou de développement et n'utilise pas d'instruments financiers.

4. AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

Comme détaillé en page C4 des comptes annuels, nous vous proposons de reporter à nouveau un bénéfice de 12.500,00€.

5. **COMMISSAIRE**

Le commissaire n'a pas effectué de prestations exceptionnelles ou de missions particulières.

6. PROPOSITIONS

Nous vous proposons:

- De prendre connaissance du rapport du commissaire ;
- D'accepter l'affectation du résultat proposée ;
- D'approuver le projet des comptes annuels ;
- De nous donner mutuellement décharge pour notre gestion au cours de l'exercice écoulé ;
- De donner décharge aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice écoulé ;
- De donner décharge au commissaire pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice écoulé ;
- De renommer la SC SPRL Peter Bogaert, dont le siège social est établi à 3001 Leuven, Waversebaan 303 et qui est inscrite à l'Institut des Réviseurs d'Entreprises sous le numéro B 570, en tant que commissaire de la Société pour une période de trois ans.

Le mandat du commissaire de la Société prendra fin immédiatement après l'assemblée générale annuelle qui doit statuer sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2022.



Dans l'exercice de son mandat comme commissaire la SC SPRL Peter Bogaert sera représentée par son représentant permanent Monsieur Peter Bogaert, réviseur d'entreprise, inscrit à l'Institut des Réviseurs d'Entreprises sous le numéro A 1361.

Vos bien dévoués,

Le 15 juin 2020

Vincent Busschaert byba

Représenté par Vincent Busschaert

Le Managing Partner

François Tulkens sprl

Représenté par François Tulkens

Le président du conseil d'administration

Peter BOGAERT Tanja BOSMANS Bedrijfsrevisoren – Réviseurs d' Entreprises

WAVERSEBAAN 303 3001 LEUVEN (HEVERLEE) TEL: 32 (0) 16 / 88 33 58 BTW/TVA: BE 870.626.369

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LIEDEKERKE WOLTERS WAELBROECK KIRKPATRICK SCRL POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de LIEDEKERKE WOLTERS WAELBROECK KIRKPATRICK SCRL (la « société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 29 juin 2017, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2019. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de LIEDEKERKE WOLTERS WAELBROECK KIRKPATRICK SCRL durant 15 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société LIEDEKERKE WOLTERS WAELBROECK KIRKPATRICK SCRL (la « société »), comprenant le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 21.205.872 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 12.500.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2019 ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA)) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Peter Bogaert : e-mail : peter@bogaert-audit.be / tel : 32 (0) 495 59 33 59 Tanja Bosmans : e-mail : tanja@bogaert-audit.be / tel : 32 (0) 495 45 60 37



Responsabilités de l'organe de gestion relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations



susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation;

• nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

*

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A notre avis, à l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, d'une part, et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés, d'autre part.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.



Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1^{er}, 6°/2 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

 Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Louvain, le 15 juin 2020

BOGAERT & BOSMANS Bedrijfsrevisoren

- Réviseurs d'Entreprises srl

Complissaire

Représentée par Peter Bogaert

Réviseur d'entreprises

N°	BE 0478.065.191		C 10
----	-----------------	--	------

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

336

Etat des personnes occupées

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Au cours de l'exercice
Nombre moyen de travailleurs
Temps plein
Temps partiel
Total en équivalents temps plein (ETP)
Nombre d'heures effectivement prestées
Temps plein
Temps partiel
Total
Frais de personnel
Temps plein
Temps partiel
Total
Montant des avantages accordés en sus du salaire

Codes	Total	1. Hommes	2.	Femmes
1001	41,4	14,9		26,5
1002	15,5	2,6		12,9
1003	53,6	17,1		36,5
1011	66.604	26.108		40.496
1012	17.797	3.627		14.170
1013	84.401	29.735		54.666
İ				
1021	2.722.631	979.884		1.742.747
1022	802.321	134.816		667.505
1023	3.524.952	1.114.700		2.410.252
Ī				
1033				

Au cours de l'exercice précédent

Nombre moyen de travailleurs en ETP Nombre d'heures effectivement prestées Frais de personnel Montant des avantages accordés en sus du salaire

Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
1003	52,4	17,6	34,8
1013	84.127	30.012	54.115
1023	3.518.861	1.191.309	2.327.552
1033			

N° BE 0478.065.191	C 10
--------------------	------

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)

A la date de clôture de l'exercice		1. Temps plein	2. Temps partiel	Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	43	14	54,1
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	41	14	52,1
Contrat à durée déterminée	111	2		2
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	14	3	16,5
de niveau primaire	1200	1	1	1,8
de niveau secondaire	1201	5	2	6,7
de niveau supérieur non universitaire	1202	6		6
de niveau universitaire	1203	2		2
Femmes	121	29	11	37,6
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	7	8	13,8
de niveau supérieur non universitaire	1212	11	3	12,8
de niveau universitaire	1213	11		11
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			į
Employés	134	43	14	54,1
Ouvriers	132			į
Autres	133			

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Au cours de l'exercice

Nombre moyen de personnes occupées Nombre d'heures effectivement prestées Frais pour l'entreprise

Codes	Personnel intérimaire	Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150	1,6	
151	3.239	
152	152.900	

N°	BE 0478.065.191		C 10
----	-----------------	--	------

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	Temps partiel	Total en équivalents temps plein
205	44	4	45,3
210	13		13
211	31	4	32,3
212			
213			

Sorties

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	Temps partiel	Total en équivalents temps plein
305	39	6	41,7
310	9	2	10,4
311	30	4	31,3
312			
313			
0.40			
340			
341			
342			
343	39	6	41,7
350			

N° BE 0478.065.191	C 10
--------------------	------

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour l'entreprise	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	